



Compte-rendu de l'assemblée générale du 15/10/2021

Mail : bridge-club-de-balma@orange.fr

Site : <https://www.bridgeclubbalma.fr>

Inscrits : 82

Présents ou représentés : 57 Quorum atteint.

ordre du jour :

- rapport moral : Evelyne MAYEMBO, Présidente
- rapport financier : Gérard PENDARIES, Trésorier
- élections conseil d'administration
- A.G. extraordinaire : Jean-Pierre PIZARD, vice-président, présentera les modifications relatives aux statuts et au règlement intérieur.

Rapport moral :

- Tout d'abord, la Présidente tient à rendre hommage à Michel BOURRINET et à Pierre LAUVERGNAT.

Michel BOURRINET nous a quitté au mois de mai dernier. En accord avec la municipalité, un challenge sera créé en son honneur. Les recettes de cette manifestation seront reversées à l'association des dons d'organes.

Au nom du club, la Présidente a rendu un hommage particulier à Pierre LAUVERGNAT lors de la cérémonie religieuse qui lui était dédiée.

- La crise sanitaire, c'est un constat sans surprise, a largement affecté l'activité du club avec une perte d'environ 70% des recettes, et ce, malgré quelques petites reprises de courte durée. Mais durant cette période de crise, les membres du bureau et du CA n'ont pas ménagé leurs efforts.

Le déroulement des tournois a été réaménagé en respectant les normes sanitaires, et l'équipe a réfléchi sur la façon de relancer l'activité du club. C'est ainsi que nous vous proposons une organisation qui a pris en compte les souhaits des adhérents :

- le lundi sera dévolu aux parties libres où pourront participer les joueurs non licenciés, seule l'adhésion sera obligatoire.
- les mardi et vendredi : tournois inchangés, comme par le passé, sans limitation de niveau.
- le jeudi : tournoi jusqu'aux 2èmes séries carreau.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance aux membres du bureau qui ont su mettre en place une dynamique où la solidarité est devenu un maître-mot.

Je réserverai une attention toute particulière au pôle formation de notre club. Je tiens à remercier Delphine DE BANIERES qui a, durant toute la période de confinement, assuré ses cours auprès de ses 10 stagiaires (par visioconférence). Les résultats sont au rendez-vous : ces 10 stagiaires entament cette année le cycle de perfectionnement, et leur monitrice entame sa formation de maître assistant. Merci Delphine.

- En conclusion, la gestion du club est l'affaire de tous, les équipes doivent être renouvelées, dans des proportions raisonnables, pour assurer dynamisme, continuité et pérennité dans notre démarche.

Rapport moral voté à l'unanimité

Rapport financier :

Tenant compte de la faible activité de cet exercice nous l'avons prolongé jusqu'au 30 juin. Donc le bilan s'établira sur 14 mois.

Les recettes s'élèvent à 4.285€ dont :

- 2.205€ de licences, reversées à la fédération.
- 564€ d'adhésions.
- 1.059€ de droits de tables tournois
- 457€ de produits divers (cours : 330, reversements tournois bbo : 50, intérêts livret A : 77)

Les dépenses s'élèvent à 7.484€ dont :

- 2.210€ de reversements licences.
- 2.559€ pour la maintenance du site et l'abonnement internet.
- 440€ d'amortissement du site.
- Le reste : FFB, matériel, assurance et divers...

Le résultat de l'exercice est donc de - 3.199€.

Sur ce résultat, outre le manque de fréquentation, on peut isoler un coût direct covid de 2197€ dont :

- 1.723€ adhésions au club offertes.
- 474€ de matériel.

Nous avons eu 82 adhésions dont 63 licenciés.

La trésorerie au 30 juin 2021 s'élève à 19.304€ se décomposant comme suit :

1- Banque : 4.518€.

- Solde SG au 30/06 : 4.258€
- Chèques et espèces déposés : 849€
- Charges constatées d'avance (chèques émis, en cours CB et prélèvements à venir) : -617€.
- Caisse : 28€.

2- Livret A : 14.786€.

Bernard Bousquet, vérificateur des comptes, donne quitus au Trésorier.

Rapport financier voté à l'unanimité.

Elections :

Mme Françoise Govin, Mrs Jacques Astié et Jean-Pierre Pizard sont réélus ;

Mr Gérard Boudon propose sa candidature pour un poste d'administrateur: candidature agréée par vote.

Mme Catherine Darbignac propose d'assurer la formation des débutants.

AG extraordinaire :

Jean-Pierre Pizard présente la révision des statuts et du règlement intérieur.

Il s'agit en fait d'une mise à jour de nos statuts avec une nouvelle présentation.

La majorité des articles ne sont pas modifiés.

Certains articles sont regroupés.

Voici la liste des modifications :

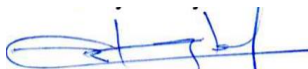
Statuts 2012	Révision 2021
Articles 9 et 11 assemblées générales : Date : entre le 1 ^{er} juin et le 30 août Convocation par courrier Majorité absolue des membres avec quorum	Article 11 Assemblées générales : Date : entre le 1 ^{er} juillet et le 30 octobre. Convocation par courrier, par courrier électronique Majorité des membres présents ou représentés. Suppression du quorum.

Nouvelle présentation :

Statuts 2012	Révision 2021
Article 1	Articles 1 (nom) et 2 (objet)
Article 2	Article 3 (adresse siège) et 4 (durée)
Article 3	Article 5 (composition)
Article 4	Article 6 (admission)
Article 5	Article 7 (radiation)
Article 6	Article 8 (ressources)
Articles 7 et 8	Article 9 (comptabilité)
Articles 9 et 11	Article 11 (assemblées générales)
Article 10	Article 10 (vérification des comptes)
Articles 12,13,14,15	Article 12 (conseil d'administration)
Articles 16,17,18	Article 13 (bureau)
Article 19	Inséré dans article 11
Article 20	Article 14 (indemnités)
Article 21	Article 18 (motion de défiance)
Article 22	Inséré dans article 13
Article 23	Article 17 (éthique, discipline)
Article 24	Article 16 (dissolution)
Article 25	Article 19 (divers)
Article 26	Article 15 (règlement intérieur))

Quorum atteint : Voté à l'unanimité.

La Présidente
Evelyne Mayembo



La Secrétaire
Danielle Le Moal

